Dans ce numéro :

Actualité	- 1
Juridique	- 1
Euronews	2
Externalisation : « All inclusive »	2
TDI prend du volume	2

«Societe»
«ADRESSE
«CP»
«VILLE»
«ATT»

Les transports ERB repris par une des

Les transports ERB traversaient depuis quelques temps d'importantes difficultés. Ne pouvant plus faire face à leurs soucis financiers, une offre de reprise a été faite au travers des Transports Fuchs, membre de la coopérative TDI.

Ainsi 33 véhicules et 27 personnes ont été reprises. Affectés pour partie sur les lignes Sud-Ouest, Centre et Alpes, l'apport de ces véhicules va permettre de renforcer et développer la desserte journalière notamment des départements 03,63,87,16,17,33,24,40.

La plus grande partie de l'hexagone est livré journalièrement au départ du Bas-Rhin par des véhicules de la coopérative TDI.





ASSURANCE: Réserves et avaries à la livraison

Lors d'une expédition de marchandise sur le territoire national, on rédige une lettre de voiture qui matérialise le contrat transport entre l'expéditeur, le donneur d'ordre, le transporteur (voiturier) et le destinataire. En cas d'avaries, casse, dommages, manquant à la livraison, il est impératif de respecter la procédure suivante :

Dès la réception de la marchandise, le destinataire doit constater les avaries et écrire les réserves sur le document de transport. Les réserves doivent êtres claires, motivées, précises et contradictoires. Le destinataire doit confirmer les réserves par écrit (lettre avec AR) au transporteur voiturier dont le nom est inscrit obligatoirement sur le document de transport, dans un délai de trois jours maximum. Passé ce délai les réserves ne sont plus recevables.

Le contrat de transport international est généralement réglementé par la convention de Genève. Le document de transport utilisé est la C.M.R. Les réserves pour dommages, pertes ou



avaries apparentes sont immédiates. Elles doivent être écrites, précises et contradictoires. Les réserves pour dommages non apparents peuvent être formulées sous un délai maximum de 7 jours ouvrables à compter du jour de livraison.

Rappel des indemnités pour pertes et avaries :

Envoi de moins de 3T: 23€ par kg avec un maximum de 750€ par colis. Envoi de plus de 3T: 14€ par colis ou 2300 € par T.

Une déclaration ad valorem couvre le préjudice subit dans la limite de la valeur déclarée.

TEL: 03.88.18.84.00

e-mail: cooptdi@free.fr



L'Espagne :

Jusqu'à présent TDI faisait de rares incursions dans le nord du territoire espagnole. Pour répondre à une demande de ses clients. TDI a mis en place depuis le début de l'année des lignes journalières sur toute la péninsule Ibérique y compris le Portugal une fois par semaine.

Les véhicules sont équipés pour transporter de la matière dangereuse ou toutes marchandises sensibles

aux variations climatiques.

L'Europe des 25 :

Dans notre précédent numéro nous vous informions de l'ouverture de lignes régulières sur les pays de l'est. C'est chose faite. Mais l'Europe ne cesse de s'agrandir, alors pour répondre aux nouvelles attentes, TDI a passé des accords de partenariat avec des confrères dans toute l'Europe. Depuis le 1er mai nous sommes en mesure de proposer des solutions de transports pour les 25 pays de la nouvelle communauté Européenne.



EXTERNALISATION

« all inclusive »

Bon nombre d'industries cumulent plusieurs métiers dont bien souvent celui de transporteur ou d'exploitant de transports. Afin de recentrer l'activité de chacune sur leur métier, TDI offre un service « all inclusive ». L'avantage de ce service permet une rationalisation des flux, une réduction des coûts de transports et une amélioration importante de la qualité du service. TDI reprend le matériel, le personnel et l'exploitation du transport. Nous vous proposons une pré-étude gratuite. Veuillez contacter Mr Dupuy au 03.88.18.57.43.

T.D.I. prend du volume

T.D.I. augmente ses volumes de stockage, avec un nouveau dépôt au nord de Strasbourg. Tout type de marchandise peut être entreposé. Un dépôt ADR est prévu à l'horizon 2005 pour stocker les matières dangereuses. Des tranches de stockage de 500 à 5000 m2 seront disponibles sur nos différents sites :

Haguenau prox 2000m² isolé chauffé avec quai hauteur 8 m Bischheim 3700m² isolé chauffé avec quai hauteur 10 m Brumath 2000m² isolé chauffé avec quai hauteur 8 m Geispolsheim 3500m² isolé chauffé avec quai hauteur 6 m Sélestat 6500m² isolé chauffé avec quai hauteur 8 m

Gambsheim 3500m² isolé chauffé avec quai hauteur 8 m début 2005 Erstein 10000m² isolé chauffé avec quai hauteur 10 m 2005 Killstett

2500m² isolé chauffé avec quai hauteur 10 m 2005



Nos dépôts sont équipés de rayonnages ou de moyen de manutentions adaptés aux spécificités de nos clients.

